



Le 31/10/2023

CSE Central extra

Le 30/10/2024

CHANGEMENT DE MUTUELLE FRAIS DE SANTE ET PREVOYANCE

IVECOGROUP a lancé un appel d'offre pour la santé et la prévoyance de toutes les sociétés du groupe.

C'est la société ANIPS-GAN qui a emporté le contrat en tant que porteur de risque.

Mais c'est **MERCER** qui en sera le **gestionnaire**.

Par conséquent, à partir du 1^{er} janvier, nous aurons désormais à faire à **MERCER** comme **interlocuteur** pour les **frais de santé et la prévoyance**.

Les garanties ne changeront pas mais une augmentation de 3% sera appliquée.

En décembre, chaque salarié recevra par courrier les explications liées au changement, ainsi qu'une carte tiers payant.